

Triste commission d'enquête sur le périscolaire parisien

Après des années d'alertes des syndicats sur les dysfonctionnements du périscolaire : recrutements sans qualification, contrôle insuffisant de l'honorabilité, non-respect des taux d'encadrement, insécurité pour les enfants comme pour les agents ; Paris s'est vue cette année au cœur d'une crise sans précédent, avec plus de 300 suspensions d'agents du périscolaire, dont une cinquantaine pour suspicion de viol ou d'agression sexuelle.

La Mission d'information sénatoriale consacrée à la prévention et au traitement des violences dans le périscolaire a auditionné les maires, adjoints et cadres de la Ville de Paris sous serment. Ces auditions sont accessibles sur publicsenat.fr et videos.senat.fr

L'écoute attentive de ces auditions renforce notre conviction que ce drame aurait pu être évité.

Un profond déni de nos édiles auditionnés !

Alors que la commission d'enquête cherche à faire la lumière sur cette crise systémique, élus et directeurs pour la plupart se réfèrent à ce qui se met en place depuis fin 2025, après que le scandale a été mis au jour.

Et avant ça ? Bredouillages et évitements...

Le rapport de l'inspection générale de 2015 sur le périscolaire parisien est resté sans suite alors que, depuis plus de 10 ans, les organisations syndicales remontent sans relâche les problèmes : pratiques inégales entre CASPE sur le recrutement et le disciplinaire, mépris des signalements, absence de formation... Comment alors prétendre avoir ignoré le risque ?

Se « renvoyant la balle », aucun responsable ne semble se sentir... responsable. Les violences subies depuis plus de 10 ans par ces dizaines d'enfants et de collègues ne méritent-elles pas mieux que l'indifférence ?

Le droit de défense et de réponse, souvent refusé aux simples agents sanctionnés, met ici en lumière des contradictions flagrantes des cadres et des élus auditionnés, des bafouillelements, des réponses évasives, parfois même hors sujet, qui peuvent laisser entendre que les faits étaient connus.

La commission d'enquête établit 25 préconisations

Les élus vont-ils s'emparer durablement de la question et appliquer ces préconisations allant de la vérification de l'honorabilité au recueil de la parole, et assumer les contraintes que cela induit, ou, comme depuis 2015, revêtiront-ils les mêmes œillères une fois la crise apaisée ?

Pour la **CFTC**, ces dérives sont le résultat d'une organisation du travail incohérente : manque de moyens, absence de cadre commun, défaut de soutien aux équipes, qui banalisent les défaillances et installent des facteurs de risques pour les enfants et les équipes, livrés à eux-mêmes.

La **CFTC** refuse que la sécurité des enfants et le professionnalisme des agents demeurent sacrifiés sur l'autel du déni et de l'immunité.

La **CFTC** souhaite que ce terrible « scandale » du périscolaire sonne la réforme d'une organisation de travail qui n'est pas tenable.

Il est temps que la Ville assume pleinement ses responsabilités et mette enfin en place des mesures concrètes, durables et efficaces.

La CFTC toujours à vos côtés

